



Aux représentant-e-s des médias

Centraliser les imprimés et l'économat pour davantage d'efficacité

La Ville et le Canton de Neuchâtel renforcent leur collaboration dans le domaine des achats et des travaux d'impression: le Conseil communal et l'État ont pris la décision de transférer le Centre d'impression de la Ville (CIV) au Service d'achat, de logistique et des imprimés de l'Etat (SALI), avec effet au 1^{er} janvier 2019.

La mesure s'inscrit dans la volonté déjà exprimée par les autorités de la Ville de réorganiser un certain nombre de prestations pour optimiser à long terme les charges et les recettes. Elle s'appuie par ailleurs sur une analyse portant sur les besoins et attentes de l'administration communale en termes de travaux d'impression et sur l'organisation du CIV.

Cette décision répond aussi à une intention commune, exprimée tant par le législatif de la Ville que par l'État, dans son programme de législature, de trouver des synergies et de rechercher ensemble de nouvelles sources d'économies. Le transfert du CIV au Canton, qui comprend également une centralisation de l'économat, permettra ainsi aux deux partenaires de mieux rentabiliser les installations existantes, et ceci sur un seul site, avec à la clé une plus grande efficacité. A noter que la Ville confiait déjà un certain nombre de travaux au SALI, ainsi qu'auprès de partenaires extérieurs privés, qui continueront à être sollicités pour des besoins particuliers. Par ailleurs, c'est aussi le cas d'autres communes.

Une convention doit encore préciser les modalités exactes du transfert. Le Conseil communal, qui a veillé durant tout le processus à préserver l'emploi au maximum, accompagnera l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CIV durant la période de transition. L'État reprendra 2 personnes du CIV, sous réserve de l'intérêt des titulaires et des entretiens de recrutement.

Neuchâtel, le 20 février 2018

Renseignements complémentaires:

Fabio Bongiovanni, président du Conseil communal, tél. 032 717 71 01, fabio.bongiovanni@ne.ch

Séverine Despland, chancelière d'État, tél 032 889 40 05